



Ses propositions

- Respecter les critères initiaux de gestion budgétaire du traité de Maastricht
- Introduire une charte des droits et devoirs des pays membres du G20

aux relances budgétaires nécessaires après la crise de 2008, se paie aujourd'hui.

La crise a donné naissance au G20. Va-t-on assister à l'émergence d'un gouvernement mondial ?

Certainement pas. La création d'un gouvernement mondial demanderait un début d'unité politique entre les pays du monde ou entre certains d'entre eux, or ce mouvement n'existe pas aujourd'hui. Qu'on le veuille ou non, ce sont toujours les États-nations qui structurent les relations internationales. En revanche, la multiplication des crises économiques et financières a rendu nécessaire l'émergence d'une nouvelle gouvernance mondiale. Son but est de concilier un fonctionnement souple du système monde et l'interdépendance économique des pays sans subir des crises à répétition. Le G20 constitue la première pierre de cette nouvelle gouvernance.

Avec un bilan positif jusqu'à présent ?

Il est encore un peu tôt pour juger. Le danger qui menace le G20 est de devenir un lieu d'échanges entre chefs d'État et non un lieu de décisions. Or sa vocation n'est pas d'être un *think tank* ! Pour ne pas tomber dans ce travers, les États devraient fixer clairement son statut et ses missions et surtout introduire une charte des droits et devoirs des pays membres. Il faut que les pays qui appartiennent au G20 prouvent leur volonté de

«La multiplication des crises économiques et financières a rendu nécessaire l'émergence d'une nouvelle gouvernance mondiale.»

La réaction de...



MARIE-ANNE FRISON-ROCHE,

professeure de droit économique à Sciences-Po

«Politique économique plutôt que discipline comptable»

« Il n'est plus temps de distribuer de mauvais points aux pays européens pour leur mauvaise gestion des deniers publics et, malgré l'intégration monétaire, les États demeurent souverains. C'est pour conserver leurs propres marges de manœuvre qu'une ligne budgétaire cohérente doit être établie. Il faut hiérarchiser les dépenses publiques et accroître les rentrées fiscales de manière ciblée (TVA sociale). Il ne s'agit pas d'une discipline comptable, mais d'une politique économique. »

... de l'information ont parallèlement bouleversé l'industrie financière et accéléré le rythme des transactions. Les pays anglo-saxons, leaders dans ce secteur, ont encouragé le mouvement et convaincu les autres pays de son bien-fondé. Les États ont démissionné en renonçant à fixer les règles du jeu de la sphère financière.

C'était une erreur ?

Oui, car le rôle de l'État est précisément de fixer les règles du jeu.

Il suffit donc de mieux encadrer les marchés financiers pour que tout rentre dans l'ordre...

Une première étape a été franchie avec la fixation de règles prudentielles et de normes comptables plus contraignantes pour les banques et les investisseurs. Mais ces nouvelles règles n'exonéreront pas les États de mettre de l'ordre dans leurs comptes publics. Les pays européens doivent en revenir aux critères du traité de Maastricht, qui ont été trop rapidement oubliés, y compris par l'Allemagne. Après le lancement réussi de la monnaie unique, il y a eu une forme de laisser-aller général en Europe. Ce laxisme, cumulé

coopérer et d'œuvrer dans l'intérêt de tous. La participation au G20 ne doit pas être automatique au vu de la taille ou du poids économique d'un pays. La Chine, en particulier, a tendance à ne défendre que ses intérêts sans vision de l'intérêt général.

N'est-ce pas un peu utopique ?

Les États peuvent très bien comprendre qu'ils ont intérêt à faire des concessions au nom de l'équilibre général du monde et du bien-être collectif. La France a d'ailleurs une tradition de hauteur de vues qui l'honore et lui permet d'occuper une place supérieure à ce qu'elle représente en termes de population ou de richesse. Le problème est que cette position a un coût et que la diplomatie française subit des coupes budgétaires dommageables depuis plusieurs années. Il faut arrêter de diminuer les moyens de notre politique étrangère et de défense, si l'on veut que la France conserve son rang sur la scène internationale. ●

Propos recueillis par L. F.